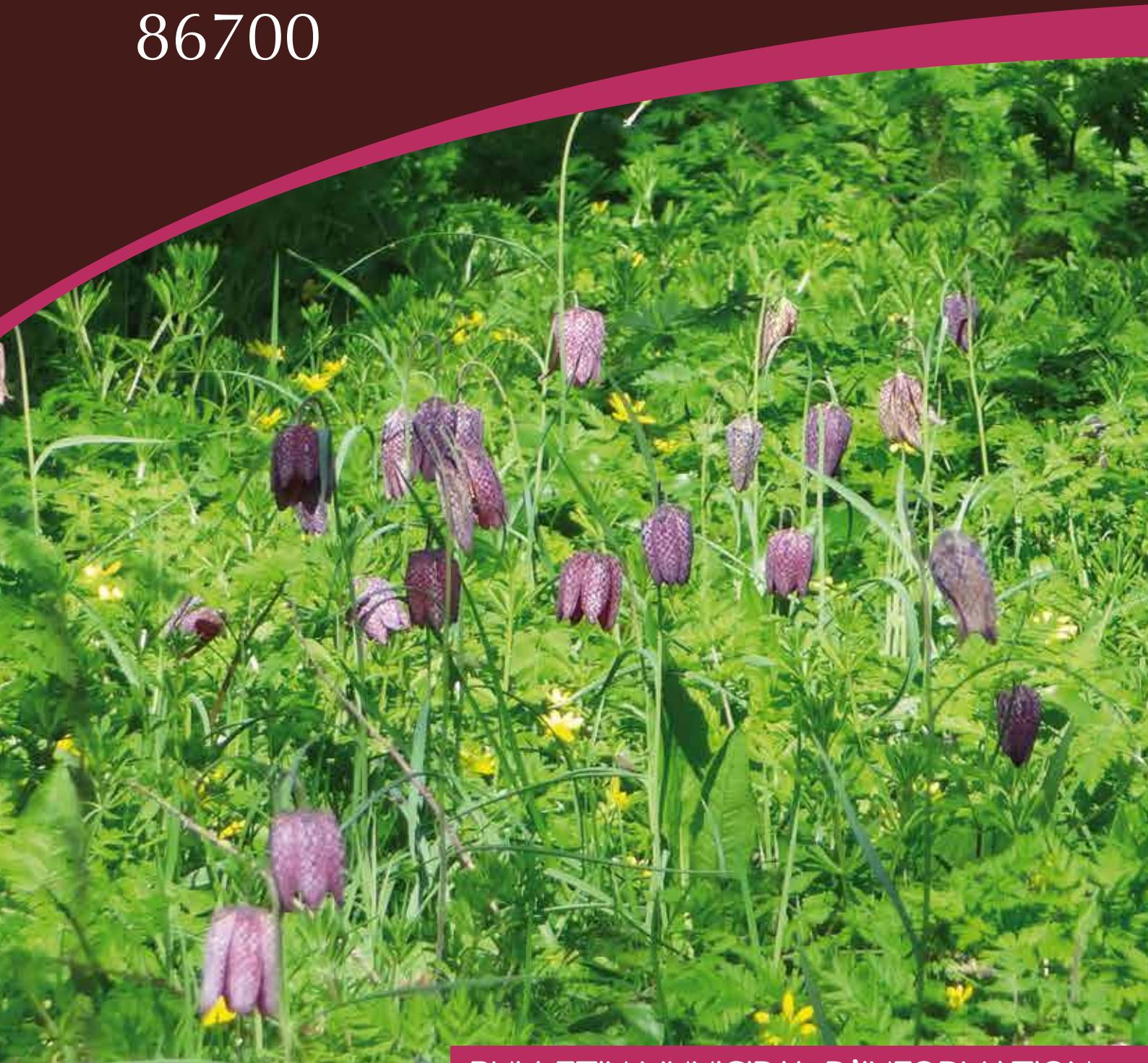


n° 71

1^{er} semestre 2021

Anché

86700



BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

www.anche.fr

SOMMAIRE



Le mot de madame la maire	p. 4
Comptes rendus des réunions du conseil municipal	p. 5
Informations	p. 11
Associations.....	p. 20
Déchets trouvés au pré du pont	p. 23
Locutions poitevines	p. 24
Covid 3.....	p. 26
Anché au tournant des 18 ^{ème} et 19 ^{ème} siècles.....	p. 28
D'où vient le nom d'Anché.....	p. 31
La Commune de Paris : 1871-2021.....	p. 32
Le « SDF » d'Anché	p. 33
Poèmes d'André Béguier.....	p. 34



LE MOT DE MADAME LA MAIRE

Anché, le 26 juillet 2021

Chers habitantes et habitants d'Anché,

Nous voici déjà au cœur de l'été..., été qui a mis du temps à venir, si j'en crois les températures de la fin du mois de juin et de la première partie du mois de juillet, où avec les abondantes pluies, le vent parfois et les températures bien basses, on se serait plutôt cru fin octobre...

Mais, comparés aux habitants de certaines régions de Belgique et/ou d'Allemagne, très éprouvés par les inondations, nous ici, à Anché nous ne pouvons pas nous plaindre...

L'été est enfin là...

Le soleil, tant attendu, se montre chaud et persistant, obligeant chacun, dès qu'il le peut, à se mettre à l'ombre, à porter casquette ou chapeau de paille, et à chercher les endroits frais et reposants comme notre très convoitée (car très agréable) prairie du « Pré du Pont » et ses bords de rivière enchanteurs.

C'est dans ce bel endroit apprécié de tous qu'a eu lieu le samedi 10 juillet dernier, la fête de l'été, préparée et proposée par l'Anchentée.

Ce rassemblement festif était particulièrement espéré en cette année 2021...

La pandémie de covid-19 (qui aujourd'hui, même si elle est loin d'être finie, est malgré tout à peu près enrayer) ne nous avait pas permis de nous retrouver en juillet 2020... difficile année 2020... que nous sommes bien heureux de voir derrière nous.

Merci à l'Anchentée pour cette

édition 2021, qui a eu lieu avec une météo assez idéale, pas trop chaude, mais pas de pluie non plus.

Chacun a pu profiter du spectacle : chants, musique, tours de magie, sans oublier en préambule le concours des « chouettes lunettes » qui nous a bien divertis par l'originalité des créations proposées ! Bravo aux participants et aux organisateurs ! Mention spéciale aussi à la restauration proposée sur place : très bonnes crêpes et galettes - saucisses !

La vie a suivi son cours pendant les mois qui se sont écoulés depuis que j'ai pris la plume pour venir échanger avec vous lors de mon « mot du maire » du dernier bulletin municipal, celui de l'hiver...

Avec l'équipe du conseil, nous poursuivons les projets et réalisations :

- ainsi, notre salle des fêtes connaît un nouvel épisode de travaux, lequel, une fois terminé, devrait voir parachevée la totale réhabilitation de ce lieu de rassemblements conviviaux.

Nous attendons tous d'y voir les représentations théâtrales de nos « Compagnons de la Bonne Humeur » dont nous avons, covid oblige, été tristement privés cette année.

Nous y apprécions également les différentes manifestations proposées par l'Anchentée.

C'est aussi la toiture du clocher de notre église Saint Martin qui va être refaite dans les mois à venir, ainsi que celle de l'absidiole arrière (qui fait face à la mairie).

De plus, depuis déjà un certain temps, nous réfléchissons à comment utiliser de façon optimale l'ancienne épicerie.

C'est un lieu très vaste, qui peut se prêter à différents usages... Tout peut s'imaginer... ! La limite sera, bien sûr, financière... !

Nous envisageons une étude de faisabilité de projets (étude que nous commanderons en octobre prochain). Pour ce faire, nous avons envoyé un courrier à chaque association de la commune pour demander comment elle se verrait occuper les lieux et ce qu'il pourrait y être fait.

Dans la même optique, nous glissons dans ce bulletin municipal un encart que vous pouvez remplir et nous faire parvenir à la mairie. Chacun d'entre vous, chers habitantes et habitants d'Anché, peut ainsi proposer son (ses) projet(s) pour notre ancienne épicerie.

Nous attendons nos nombreuses réponses (avant le 1^{er} octobre). Merci !

En conclusion, et avant de vous souhaiter à tous un excellent été, je tiens en ces lignes à remercier la commission du bulletin municipal qui vous a préparé ce numéro, l'ensemble du conseil, au service de tous, et bien sûr nos employés communaux, dévoués et attentifs, sans qui rien ne pourrait fonctionner dans notre beau village d'Anché.

Bien à vous,

Votre maire,
Martine Mousserion

AU CONSEIL MUNICIPAL

(Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2021)

*Les registres des délibérations peuvent être consultés en mairie et les réunions sont publiques
(sauf cas exceptionnels de huis clos, notamment liés à la pandémie).*

Voici les résumés des comptes-rendus.

REUNION DU 18 JANVIER 2021

Etaient présents : Mmes MOUSSERION Martine, DE LAUZON Sophie, ROUSSEAU Renée MM. HABERAJTER Patrick, MARSAULT Samuel, PENOT Olivier, REMBEAULT Raphaël, ROLLAND Cédric

COMPTES-RENDUS DES COMMISSIONS COMMUNALES ET RAPPORTS DES DÉLÉGUÉS

Bulletin municipal presque terminé. Devis RAVEAU Couhé : impression couleur accepté.

Affaires sociales : Etrennes distribuées en quasi-totalité. Chocolats de la chocolaterie de Charroux (environ 400 €). Retours très positifs. Précautions sanitaires prises.

SIVOS : Protocole sanitaire de la cantine opérationnel et conforme.

Travaux : Mairie : Nouveaux radiateurs posés par les employés municipaux. / Gare : Travaux réalisés par la SNCF pour l'écoulement des eaux de pluie.

Voirie :

Classement/déclassement de routes : La Communauté de communes envisage de classer et déclasser certaines voies. Intérêt nul pour la commune. Attente éclaircissements.

Un inventaire des ouvrages d'art (ponts notamment) aura lieu prochainement.

Route de Pilochet : Travaux en attente. Changement de prestataire de la communauté de communes. Devis plus élevé.

PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) inadapté aux communes rurales, ce qui peut amener à des situations absurdes. Une modification donnerait l'occasion de corriger certaines imperfections.

COUVERTURE DE L'EGLISE en mauvais état, fuites. Devis de l'entreprise C.C.V de Vivonne : Réfection couverture partie basse : 5 104.13 € HT - Réfection couverture et zinguerie clocher : 42 860.45 € HT (dont mise en sécurité du chantier).

Financement envisagé : Etat : DETR (30%) : 14 389 € - Département : ACTIV'3 (40.5%) : 19 400 € - Commune : 14 175.58 €. Avis favorable mais devis d'autres entreprises demandés.

TRAVAUX SALLE DES FÊTES : Une convention sera signée avec la communauté de communes pour bénéficier du FONDS DE CONCOURS SPECIAL COVID.

GESTION DE LA COMPETENCE « FOURRIERE ANIMALE »

Exercée par la communauté de communes. Convention à signer.

REALISATION D'HEURES COMPLEMENTAIRES par les agents titulaires et contractuels à temps non complet autorisée si besoin, à la demande du maire ou des adjoints.

QUESTIONS DIVERSES

Projet d'épicerie associative : Rencontre prévue semaine prochaine.

Déchetterie de Couhé gérée par le SIMER.

Sécurité routière : Demande d'un miroir dans le virage de la route de la Merlesse.

Interpellation au sujet des **compteurs Linky** : Certaines communes se sont engagées contre. Le conseil en débattra.

Conflit de voisinage au Courtioux.

Éclairage public : Lampadaires Villenon et gare prévus début février et le bourg en mars. Devis à demander pour l'arrêt de bus des Plantes.

Date des **prochains conseils municipaux** : lundi 22 février et lundi 22 mars 2021

REUNION DU 22 FEVRIER 2021

Etaient présents : Mmes MOUSSERION Martine , DE LAUZON Sophie ; MARTIN-CHARDONNIER Estelle ; ROUSSEAU Renée MM. HABERAJTER Patrick ; MALLET Claude ; REMBEAULT Raphaël ; ROLLAND Cédric.

COMPTES-RENDUS DES COMMISSIONS COMMUNALES ET RAPPORTS DES DÉLÉGUÉS

Bulletin municipal distribué. Retours positifs.

Affaires sociales : Aide famille en difficulté financière. Contribution obsèques : 100 euros.

SIVOS Anché & Voulon : Port obligatoire du masque de catégorie 1. Travaux prévus : rambarde + réfection cour. / Directeur en arrêt. Remplacé. Gaspillage conséquent à la cantine. Il sera proposé à des chasseurs de récupérer les restes alimentaires.

Travaux : Salle des fêtes Travaux prévus mi-mars. Difficultés d'approvisionnement. - Église : Subvention DETR demandée. Le montant total du marché étant supérieur à 40 000€, une consultation devrait être engagée. La DRAC demande la réparation du retable de la sacristie et qu'une pierre soit mise à l'abri.

Voirie : Classement/déclassement de routes : Attente éclaircissements de la communauté de communes.

Route de Piloche : Travaux en attente. Désormais géré par Plan Urba Services et l'entreprise Bellin.

MISE EN VENTE DES TERRAINS DANS LE LOTISSEMENT DU BOURG

N° 10 ET 11 4210 m², 67 360 € TTC. N° 12 1776 m², 24 864 €

ECLAIRAGE PUBLIC

Route de Gençay, travaux Sorégies toujours pas réalisés.

Point lumineux cité des Plantes pour sécuriser le passage du bus demandé par le département. Devis SOREGIES 765,14 € TTC. Subvention d'Énergies Vienne 127,52 €. Demande de subvention faite au Département.

Installation d'un point lumineux solaire au Pré du pont : Manque de luminosité. Elagage demandé par la société fabricante de l'équipement.

Devis Eclairage du bourg - permanent le week-end, en détection la semaine - accepté.

QUESTIONS DIVERSES

Protection sociale complémentaire / volet prévoyance : 15 € brut de participation de la collectivité par agent et par mois.

PLUi non-adapté aux territoires ruraux corroboré par le sénateur M. Bruno BELIN.

Animaux errants : La SACPA reste prestataire de la commune jusqu'en septembre.

Épicerie associative : par l'association « Chez Louise » envisagée 6 route du Pont. Discussions en cours.

Pois chiches Remise gracieuse loyers janv., fév. mars.

FDGDON (animaux nuisibles) : Renouvellement adhésion.

Troubles de voisinage au lotissement des Plantes.

Gare : Aménagement non satisfaisant. SNCF à contacter.

Ouverture déchèterie de Couhé repoussée à avril.

SIMER : Patrick HABERAJTER souhaite visiter l'éco-pôle de Sillars.

Installation boîte à livres / à troc envisagée.

Demande de privatisation provisoire d'un chemin pour essais automobiles refusée.

REUNION DU 22 MARS 2021

Etaient présents : Mme DE LAUZON Sophie ; M. HABERAJTER Patrick ; M. MALLET Claude ; M. MARSAULT Samuel ; Mme MARTIN-CHARDONNIER Estelle ; Mme MOUSSERION Martine ; M. PENOT Olivier ; M. REMBEAULT Raphaël ; M. ROLLAND Cédric ; Mme ROUSSEAU Renée

COMPTES-RENDUS DES COMMISSIONS COMMUNALES ET RAPPORTS DES DÉLÉGUÉS

Bulletin municipal n°71 en cours, réunion de commission prochainement.

SIVOS : Pas de cas positifs à la Covid 19. / 1 contrat annualisé prévu à la rentrée pour l'employée de cantine. / Achat photocopieur / CP rentrée prochaine : un seul enfant / Scolarisation d'un maternel à Couhé refusée. / Blog école : <http://blogs86.ac-poitiers.fr/voulon/>

Travaux : Isolation salle des fêtes retardée. Difficulté de livraison des matériaux. / Etat non satisfaisant du chemin d'accès à la gare. Interpellation de la SCNF prévue. / Maison mise à disposition de l'Herbe d'Or : devis demandé pour réfection de la toiture.

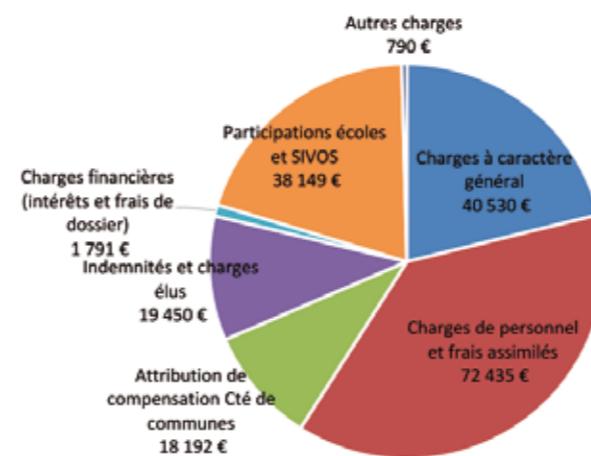
Eclairage public : Lanternes dans le bourg et à la gare installées.

Voirie – Urbanisme : Devis Plan Urba Services attendu pour route de Piloche / Réunion avec communauté de communes le 10 mars au sujet du classement-déclassement de voies / Etude de sol pour vente terrains lotissement du bourg. Devis E.G. SOL 1 300 € HT accepté.

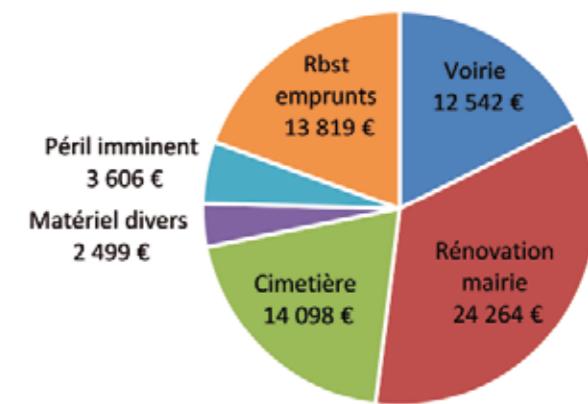
VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2020

BUDGET GENERAL

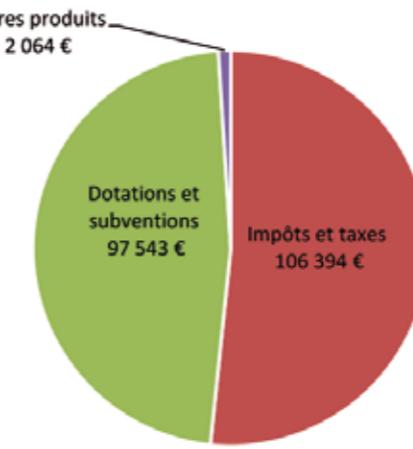
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 191 337 €



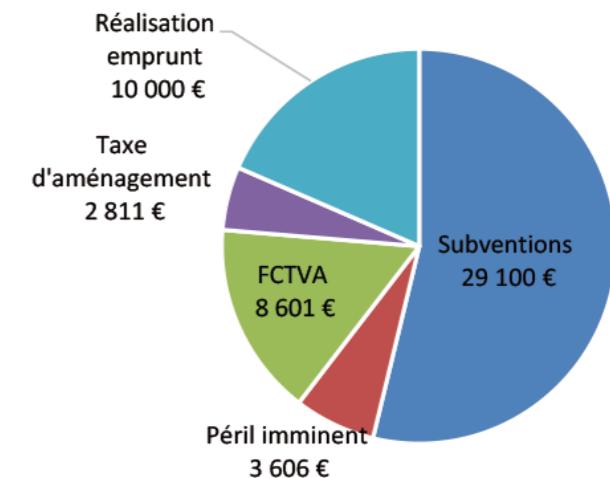
DEPENSES D'INVESTISSEMENT : 70 828 €



RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 206 001 €



RECETTES D'INVESTISSEMENT : 54 117 €



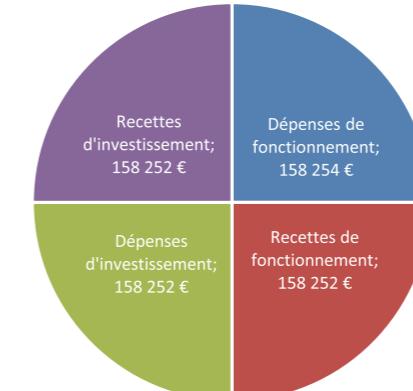
FONCTIONNEMENT - Résultat de l'exercice 2020 14 663,32 €

FONCTIONNEMENT - Résultat global de clôture 126 963,78 €

INVESTISSEMENT - Résultat de l'exercice 2020 - 16 710,68 €

INVESTISSEMENT - Résultat global de clôture 13 492,87 €

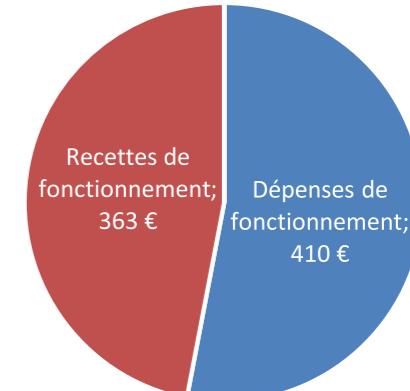
BUDGET LOTISSEMENT DU BOURG



FONCTIONNEMENT - Résultat global de clôture - 1,68 €

INVESTISSEMENT - Résultat global de clôture - 58 252,09 €

BUDGET COMMERCE



FONCTIONNEMENT - Résultat global de clôture - 885,56 €

INVESTISSEMENT - Résultat global de clôture - 2925,33 €

PARTICIPATION AU SIVOS ANCHE & VOULON POUR L'ANNEE 2021

Versement de 19 075.51 € prévu en trois fois (avril, septembre, décembre).

QUESTIONS DIVERSES

La Commission des Impôts Directs aura lieu le vendredi 2 avril à 17h.

Les Villages Fleuris : Cérémonie annulée. 4ème prix accordé à Anché.

Projet éolien Magné - Champagné St-Hilaire : Avis à émettre.

Les Pois Chiches souhaitent réaliser un ravalement de la façade. Accepté.

Déchèterie de Chaunay : Bennes pleines. Dysfonctionnement à remonter à la communauté de communes. / Invitation de M. Desbancs à la réunion du conseil municipal de mai. / Visite de l'éco-pôle de Sillars par M. Haberajter mardi 6 avril.

Aire du Pré du Pont : Jeux manquants à réinstaller. / Peuplier tombé.

Prochaine réunion : Lundi 12 avril 2021 à 20h30

soit une recette totale de 1 100.49 €

Dégât Ragondins : Gestion par l'ACCA.

Référent randonnée : Cédric Rolland

Arbres remarquables (Vienne Nature) : Inventaire ouvert jusqu'à juin 2022.

Élections départementales et régionales : prévues les 13 et 20 juin.

Pré du pont : fuite d'eau. Dégrèvement à demander. / Jeux retirés pour l'hiver. / Réflexion concernant le

problème des poubelles.

Fibre optique dans le bourg : Pas prévu dans l'immédiat.

Installation d'une Boîte à livres : la réflexion se poursuit.

Le Permis de démolir n'existe plus. Une déclaration auprès de la mairie est nécessaire.

Prochains conseils municipaux : lundi 10 mai et lundi 7 juin.

REUNION DU 12 AVRIL 2021

Etaient présents : Mme DE LAUZON Sophie ; M. HABERAJTER Patrick ; M. MARSAULT Samuel ; Mme MARTIN-CHARDONNIER Estelle ; Mme MOUSSERION Martine ; M. PENOT Olivier ; M. REMBEAULT Raphaël ; M. ROLLAND Cédric ; Mme ROUSSEAU Renée

COMPTES-RENDUS DES COMMISSIONS COMMUNALES ET RAPPORTS DES DÉLÉGUÉS

Ecole Anché & Voulon : fermée du 6 au 26 avril. Suivi pédagogique par e-mails. Dérogation scolarisation Couhé refusée. 1 enfant prévu pour septembre en CP.

Syndicat mixte des Vallées du Clain Sud : cotisation annuelle hors GEMAPI 200 €.

Bulletin municipal : Prêt pour mise en page. Pas de réunion en présentiel.

Voirie : Route de Piloche : Devis 30 020,00€ TTC. Devrait être financé par fonds alloués par la communauté de communes 2021 (16 050,91€) + 2022 par anticipation.

Travaux : Terrain de pétanque au Pré du pont à remettre à neuf - Ateliers municipaux : plateforme bétonnée à faire 810 € HT.

SIMER : Déchèterie Couhé réouverte depuis le 6 avril. Davantage de possibilités de tri. Visite éco-pôle de Sillars reportée.

BUDGET GENERAL ADOPTÉ

Investissement : dépenses et recettes = 148 000.00 €

Fonctionnement : dépenses et recettes = 338 576.78 €

BUDGETS PRIMITIFS DES BUDGETS ANNEXES ADOPTÉS

Budget primitif Anche-Commerce

Investissement : dépenses et recettes = 2 925.33 €

Fonctionnement : dépenses et recettes = 6 110.89 €

Budget primitif Lotissement du Bourg

Investissement : dépenses et recettes = 316 504.18 €

Fonctionnement : dépenses et recettes = 161 408.77 €

VOTE DU TAUX DES TAXES DIRECTES LOCALES

Taxe foncière (bâti) : 27.34 % / taxe foncière (non bâti) : 26.82 %

ENQUÊTE PUBLIQUE POUR L'INSTALLATION D'UN PARC EOLIEN SUR MAGNE ET CHAMPAGNE-ST-HILAIRE

Commune de Magné défavorable. Le conseil municipal vote contre le projet de parc éolien.

DÉLÉGATION DE L'EXERCICE DU DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CIVRAISIEN EN POITOU Accepté.

QUESTIONS DIVERSES

Vente du terrain 12 : acheteur en réflexion

La Commission des Impôts Directs a classé 2 propriétés en catégorie supérieure.

Stockage Archives mairie à aménager.

Les Pois Chiches : remise gracieuse des loyers de

janvier à avril 2021.

Prêt à court terme : à renouveler pour le lotissement du Bourg.

Redevance Télécoms 2021 : 41.29 € / km souterrain, 55.05 € / km aérien

REUNION DU 10 MAI 2021

Etaient présents : Mme DE LAUZON Sophie ; M. HABERAJTER Patrick ; M. MARSAULT Samuel ; Mme MARTIN-CHARDONNIER Estelle ; M. MALLET Claude ; Mme MOUSSERION Martine ; M. PENOT Olivier ; M. REMBEAULT Raphaël ; M. ROLLAND Cédric ; Mme ROUSSEAU Renée

COMPTES-RENDUS DES COMMISSIONS COMMUNALES ET RAPPORTS DES DÉLÉGUÉS

SIVOS : Réouverture écoles depuis le 26 avril. Directeur arrêté jusqu'à la fin de l'année. Un chasseur vient désormais récupérer les déchets alimentaires deux fois par semaine. Nouvel enfant en CE1. Payré : tests salivaires reçus ; envisagé à Voulon.

Syndicat mixte des Vallées du Clain Sud : Frayère à brochets : ouverture prochaine. - Dégâts faits par les ragondins.

Bulletin municipal : En cours

Voirie:

Lampadaires du bourg : commandés.

Mât autonome au pont : élagage nécessaire. Propriétaires attendent confirmation technique de Sorégies pour confirmer leur accord.

Sûreté des ponts : Vérifier si tonnage légal au pont de la Planche.

SIMER : Visite de l'éco-pôle de Sillars par M. Haberajter. Prochaine visite pour élus envisagée en juin. Idée recyclerie émise par M. Haberajter.

RENOUVELLEMENT DE L'EMPRUNT POUR LE LOTISSEMENT

Ouverture d'une ligne de trésorerie pour un montant de 67 000 € en attendant la vente effective de deux terrains, lots 10 et 11. Réalisation d'un emprunt sur 5 ou 7 ans pour le montant restant, soit 33 000 €, taux fixe 0,25%, durée 60 mois.

TRAVAUX DE LA SALLE DES FÊTES

lancés puis arrêtés, l'entreprise n'ayant pas anticipé le contrôle de résistance des solives. Devis étude de résistance du plafond par ATES (Niort 79) : 1 733,03€ HT.

ORGANISATION DES BUREAUX DE VOTE

Les élections départementales et régionales auront lieu les dimanches 20 et 27 juin. Planning des deux bureaux de vote du 20 juin 2021 établi.

QUESTIONS DIVERSES

Vente de terrains Lotissement du bourg : Vente lot n° 12 annulée suite à une incompréhension.

Les Pois Chiches : demandent l'autorisation de faire des travaux de décoration (accordée), et des travaux de réaménagement (conseil défavorable pour cause de respect des normes sanitaires). Rencontre prévue avec élus pour plus d'informations.

Boîte à livres : Réflexion en cours sur la forme et le lieu.

Projet d'épicerie : Vraisemblablement abandonné, les porteurs du projet ont quitté le secteur.

Pré du pont : Poubelles envisagées à l'entrée du parking. / Passage piéton et arrêt minute à mettre en place.

Panneau La Cluzaudière / Vieillemonnaie : abîmé. M. Rembeault participera à une **formation** des jeunes élus à Paris 3 jours, financée par le DIF.

Prochain conseil municipal : lundi 7 juin.

REUNION DU 7 juin 2021

Étaient présents: Mme DELAUVILLE Sophie, M. HABERAJTER Patrick, M. MALLET Claude, M. MARSAULT Samuel, Mme MARTIN-CHARDONNIER Estelle, Mme MOUSSERION Martine, M. ROLLAND Cédric, M. PENOT Olivier, M. REMBEAULT Raphaël, Mme ROUSSEAU Renée.

Compte-rendu des commissions et rapport des délégués

Bulletin municipal bien avancé. Prêt début juillet.

SIVOS : Deux nouveaux élèves arrivés il y a quelques semaines. Tests salivaires Covid-19 prévus les 10 et 11 juin.

Syndicat mixte des Vallées du Clain Sud : réunion le 14 juin.

Voirie :

Le conseil départemental sera prochainement consulté pour plusieurs équipements envisagés par le conseil municipal (miroirs route de la Merlesse, passage piéton et décalage de la zone 30 au Pré du pont, bus et plateforme pour l'arrêt de bus aux Plantes, rue de la Montée blanche à Villenon...)

Retour des bancs demandés par les habitants. Des bancs métalliques, solides, faciles à entretenir et scellés pourraient être envisagés.

Le SIMER : se réunira à Voulon le mercredi 9 juin.

TRAVAUX DE LA SALLE DES FÊTES

Diagnostique : les solives ne peuvent pas supporter le poids des plaques d'isolation thermique et phonique. Travaux du plafond impossible sans un désamiantage. Possibilités : désamiantage (demander des devis), ou pose des caissons anti-réverbération sans isolation thermique et phonique. La présence des plaques d'amiante ne présente pas de dangerosité particulière tant qu'elles ne sont pas manipulées.

Les pendrillons ne pourront malheureusement plus être utilisés par les associations pour des raisons de sécurité incendie (les chauffages ayant été sortis des alcôves).

Ouverture de la salle des fêtes envisagée cet été et programmation de la poursuite des travaux pour la rentrée.

DÉCISION MODIFICATIVE DU BUDGET

Remboursement des intérêts capitalisés du premier prêt du lotissement adopté.

QUESTIONS DIVERSES

Vente des terrains 10 et 11 le 2 juillet.

Les Pois Chiches ont repris leur activité. Ils seront reçus en mairie le 11 juin. Il est rappelé que l'association devra être vigilante à propos du protocole sanitaire lors de ses prochaines ouvertures. Le conseil municipal leur autorise l'installation sous les tilleuls pour permettre la distanciation physique.

Ancienne épicerie : possibilité d'un projet d'ampleur. Dialogue avec les associations prévu autour de la destination du lieu.

Pré du pont :

Poubelles : La communauté de communes du Civraisien en Poitou propose de fournir des bacs et d'organiser le ramassage par le SIMER.

Bords de route : Afin d'éviter que les voitures se garent sur les bords de route au Pré du pont, des piquets et de la rubalise pourraient être réinstallés. Un devis pour des poteaux ou rambardes, plus esthétiques et durables, sera demandé.

Club des aînés : Madame Rousseau demandera aux employés municipaux la clé de la petite maison appartenant à la commune pour utiliser le lieu.

Déchèterie de Couhé - Valence-en-Poitou :

Difficulté de faire passer les déchets verts au-dessus des rambardes. La remarque sera transmise.

Chemin des passeroises: Plaintes pour sens interdit non respecté à plusieurs reprises par le même véhicule. Signalement auprès des forces de l'ordre envisagé.

L'un des **WC publics** à côté de la mairie est fermé, réservé aux agents de la commune et aux élus pour raison sanitaire.

Fossés des Coussières : Signalement de fossés creusés sans mise en place de buses. Passages obstrués.

2 bâtiments vétustes à Villenon : Des courriers seront envoyés aux propriétaires.

Participation au concours **Recyclage des mobiles** proposé aux communes par Orange.

"**Mona Lisa**", **plateforme contre l'isolement des personnes âgées** : Questionnaire à remplir par la commission des affaires sociales.

Prochain conseil municipal le 5 juillet.



LA MAIRIE

1, place Odile Bibaud
86700 ANCHÉ
Tél. : **05 49 42 42 77**
anche@departement86.fr
www.anche.fr

HORAIRES :

Hors vacances scolaires

Lundi : 9h-12h 15h-18h
Mercredi : 9h-11h 15h-18h
Vendredi : 9h-12h

Pendant les vacances scolaires

Lundi : 15h-18h
Mercredi : 15h-18h
Vendredi : 15h-18h

En cas d'urgence, contacter :

La maire :
Mme MOUSSERION : 06 83 80 84 09
Les adjoints :
M. ROLLAND : 06 69 55 96 23
M. MALLET : 06 38 81 39 05

INFORMATIONS

LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES



Tarifs pour 48 h

Jauge : 100 personnes
CAUTION : 200 €

Habitants de la commune

Habitants hors commune

Forfait week-end	160 €	200 €
Forfait en semaine	120 €	150 €

Gratuit pour les associations de la Communauté de Communes du Civraisien en Poitou

CIMETIÈRES



Depuis le 1^{er} janvier 2017, les collectivités locales n'ont plus le droit d'employer des produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts, des forêts, des promenades et des voiries. Si les cimetières sont pour l'instant exempts de cette interdiction, ils n'en demeurent pas moins des espaces à repenser pour les mêmes raisons de santé et d'environnement.

La commune d'Anché n'utilise plus de produits phytosanitaires dans les cimetières depuis plusieurs années déjà. Les allées sont laissées en herbe et l'entretien est fait à la débroussailleuse et au souffleur.

L'entretien des abords immédiats des tombes incombe aux familles.

ETAT CIVIL 1ER SEMESTRE 2021



N.B. : Seuls sont mentionnés ci-dessus les actes qui ont donné lieu à une inscription dans les registres de l'état civil de la commune d'Anché.

MAISON DU TOURISME DU CIVRAISIEN EN POITOU

<http://www.civraisiencharlois.com/Maison-du-Tourisme>

Accueil Civray
3, rue Pierre Pestureau 86400 Civray
05 49 87 47 73


Accueil Couhé
5, pl. de la Marne
86700 Valence-en-Poitou
05 49 59 26 71

Accueil Gençay
place du Marché 86160 Gençay
05 49 45 23 31

RÉ-OUVERTURE DE LA DÉCHETTERIE DE COUHE (VALENCE-EN-POITOU)

La déchetterie de COUHE est de nouveau accessible aux usagers depuis le MARDI 6 AVRIL 2021.

Heure d'été :
LUNDI, MARDI de 14h à 18h

MERCREDI de 8h30 à 12h

VENDREDI, SAMEDI de 8h30 à 12h et de 14h à 18h

Heure d'hiver :
LUNDI, MARDI de 14h00 à 17h00
MERCREDI de 8h30 à 12h00
VENDREDI, SAMEDI de 8h30 à 12h et de 14h à 17h

LE CAR

Infos en ligne :

lignes-en-vienne.fr

Cliquer sur «Les lignes», puis sur «L107»

Tél. : 05 49 21 04 00

Disponible également en mairie.

GARE D'ANCHÉ-VOULON

Horaires des trains de la ligne
Poitiers-Angoulême-Poitiers :
www.ter.sncf.com/poitou-charentes
Disponible également en mairie.

ORDURES MENAGERES ET TRI SELECTIF

La Communauté de communes organise la collecte des ordures ménagères et la collecte du tri sélectif et elle collabore avec le SIMER qui assure la prestation de collecte.

Le service de collecte est maintenu pour les jours fériés, sauf 1^{er} janvier, 1^{er} mai et 25 décembre. Les sacs pour le tri sélectif vous sont remis en mairie (un seul rouleau à chaque demande).

GENDARMERIE

05.49.59.20.16

Composer le 17 uniquement pour les urgences.

L'accueil du public à la Brigade de gendarmerie de Valence-en-Poitou (Couhé) 19, avenue de Bordeaux est le suivant :

Lundi de 8 h à 12 h

Mercredi de 14 h à 18 h

Vendredi de 8 h à 12 h

Samedi de 14 h à 18 h

Il est conseillé de téléphoner à la Brigade avant de se présenter à l'accueil. Vous pourrez être invités à vous présenter à Vivonne.

Déclarations en ligne :

www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Bénévole nommé par le ministère de la justice, Monsieur Jean-Paul BERGER, reçoit sur rendez-vous à la MAISON DES SERVICES de LUSIGNAN le 1^{er} mercredi matin de chaque mois entre 8h30 et 12h.

Il est joignable par téléphone au **06 59 40 27 43** ou par courriel : jean-paul.berger2@orange.fr

Sa mission consiste à tenter de résoudre les conflits à l'amiable (problème de voisinage, difficultés avec artisans, etc.) afin d'éviter que le litige ne soit porté devant un tribunal.

ASSISTANT SOCIAL

M. Dudit reçoit à GENÇAY le lundi matin (maison des services publics) sur rendez-vous à prendre au secrétariat de la M.D.S. Civray. Tél. : **05 49 87 01 35**

POUR LES RETRAITÉS

PLATEFORME TERRITORIALE D'APPUI
Faciliter les parcours de santé,
préserver l'autonomie.
0809 109 109 - www.pta86.fr

VIENNE INFOS SOCIALES

Pour les interrogations dans tous les domaines de la vie quotidienne concernant les personnes âgées, prestations sociales, santé, enfance, logement, droits à l'emploi, etc. :
0 810 86 2000

CADASTRE

www.cadastre.gouv.fr

SERVICE PUBLIC

Pour toutes vos questions administratives, www.service-public.fr (ou tél. : 39 39)

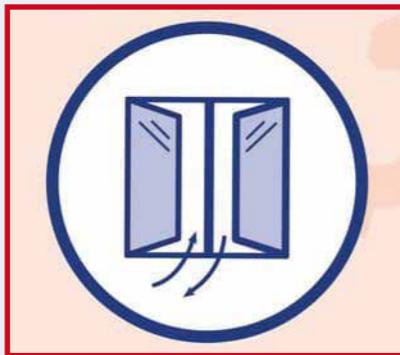
 PAPIERS - CITOYENNETÉ État-civil, Passeport, Élections, Papiers à conserver, Carte d'identité...	 FAMILLE Allocations familiales, Naissance, Mariage, Pacs, Scolarité...	 SOCIAL - SANTÉ Carte vitale, Chômage, Handicap, RSA, Personnes âgées...	 TRAVAIL CDD, Concours, Retraite, Démission, Période d'essai...	 LOGEMENT Allocations logement, Permis de construire, Logement social, Fin de bail...
 TRANSPORTS Carte grise, Permis de conduire, Contrôle technique, Infractions...	 ARGENT Crédit immobilier, Impôts, Consommation, Livret A, Assurance, Surendettement...	 JUSTICE Casier judiciaire, Plainte, Aide juridictionnelle, Salaire...	 ÉTRANGER Titres de séjour, Attestation d'accueil, Regroupement familial...	 LOISIRS Animaux, Permis bateau, Tourisme, Permis de chasser...



3 bonnes raisons d'aérer votre maison



LE MONOXYDE DE CARBONE est un gaz dangereux qui provient des appareils de chauffage ou de cuisson qui marchent au bois, charbon, essence, fuel ou éthanol. Il est conseillé de faire vérifier et d'entretenir les appareils, utiliser dehors les brasero, barbecue et groupes électrogènes, de ne pas utiliser de manière prolongée des chauffages d'appoint et de bien aérer son logement. www.prevention-maison.fr



LE CORONAVIRUS se transmet surtout en intérieur, lorsqu'il n'y a pas de circulation d'air. Aérer son logement régulièrement fait parti des gestes recommandés pour limiter la propagation du virus. Le gouvernement conseille d'aérer les pièces le plus souvent possible, au minimum quelques minutes toutes les heures. www.gouvernement.fr/prevention-contre-la-covid-19-les-gestes-a-adopter



LE RADON est un gaz nocif. Anché est situé en zone 3. Cela est dû à sa proximité avec le horst et son sol granitique. Le radon peut remonter et s'accumuler dans les pièces. Il est recommandé d'aérer vos sous-sols et rez-de-chaussée régulièrement. Vous avez la possibilité de faire des tests chez vous pour vous assurer de la présence ou non de radon. Plus d'informations en mairie ou sur le site www.irsn.fr

LA DÉFIBRILLATION CONSISTE À DÉLIVRER UN CHOC ÉLECTRIQUE À TRAVERS LE THORAX POUR VENIR AU SECOURS DES VICTIMES D'ARRÊT CARDIAQUE. SAVEZ-VOUS COMMENT L'UTILISER ?



Un défibrillateur est installé sur le mur de la salle des fêtes.

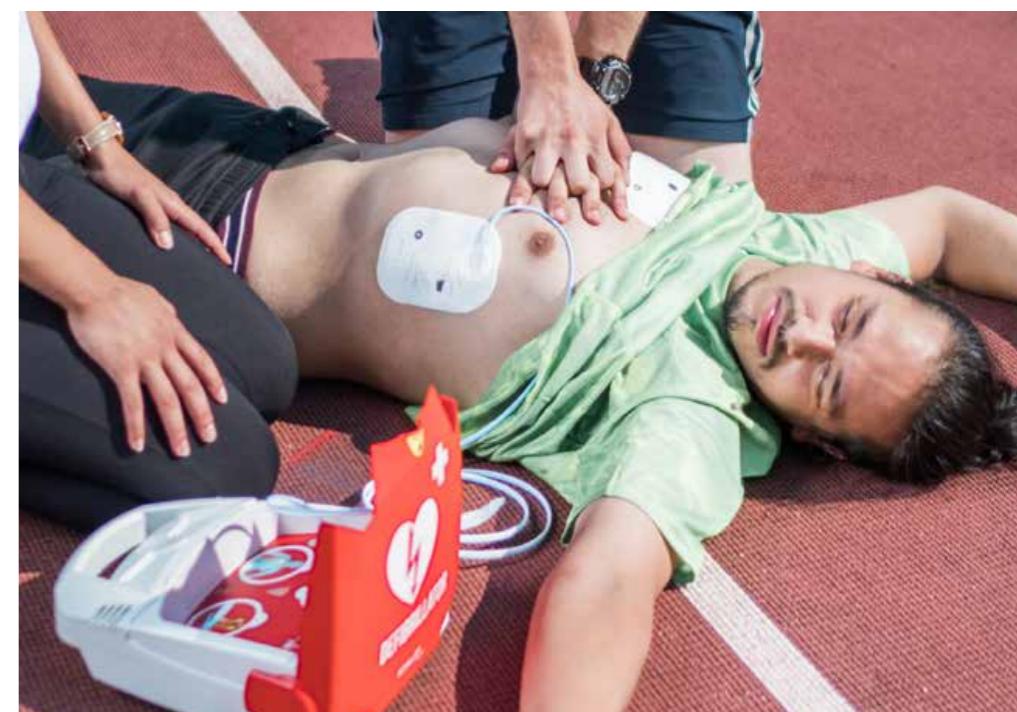
En cas d'arrêt cardiaque d'une personne, il est conseillé aux témoins :

- de s'assurer de la protection immédiate de la victime
- d'alerter les secours
- puis de pratiquer des séries de 30 compressions thoraciques pour un adulte (15 pour un enfant). Si le sauveteur sait le faire, il pratique entre chaque série 2 ventilations artificielles.

Si le sauveteur est à proximité d'un défibrillateur cardiaque, il faut immédiatement envisager son utilisation, et ce même s'il n'a jamais reçu de formation.

CHAQUE MINUTE COMpte

Ouvrez le boîtier fixé au mur et emportez le défibrillateur jusqu'à la victime. Ouvrez son capot. Il se met automatiquement en marche. Une voix vous guide dans les différentes étapes de l'utilisation de l'appareil.



LE CHOC ÉLECTRIQUE

L'appareil vous indiquera toujours si un choc est nécessaire avant sa mise en charge. Il est important d'écouter et de respecter scrupuleusement les recommandations de l'appareil. Dès qu'il vous le demande, appuyez sur le bouton pour choquer la victime, et poursuivre la séquence de chocs si telle est la demande.

N'éteignez l'appareil que lorsque le médecin des services de secours vous le demande et n'enlevez en aucun cas les électrodes avant son arrivée. Si le défibrillateur indique à l'étape 3 qu'aucun choc n'est indiqué, ne les enlevez pas non plus : poursuivez les gestes de secours si la victime ne respire toujours pas.

Pour faire vivre nos villages, ... pensons local !

INSTITUT DE BEAUTÉ

à Villenon

Grain de beauté

Tél : 05 49 18 22 15 - 06 03 56 77 46
graindebeautevalerie.jimdo.com

Pour prendre soin de vous...
Épilation, beauté des pieds et mains,
maquillage, soins visage et corps, soins
énergétiques et Reiki... Les produits utilisés
sont naturels et bio.



MARÉCHAL-FERRANT

à Champ la Dame



Estelle Martin Chardonnier

Tél : 06 64 93 20 01

Pour professionnels et particuliers.
Itinérant dans un secteur d'environ 40 km
autour d'Anché.
Ferrures (classiques et orthopédiques) et
parages des chevaux, poneys et ânes.

FROMAGERIE

à Villenon

Le Pilochou - Isabelle Beau-Guirin.

Tél : 05 49 42 03 94

Depuis 1981, Le Pilochou vous propose des fromages de chèvres de production artisanale moulés à la louche et faits avec du lait cru produit également sur Anché. On ne peut plus local !

Le plus connu, le mothais sur feuille, mais aussi de la faisselle, des buchettes, cendrées ou non, des carrés, des petits crottins...

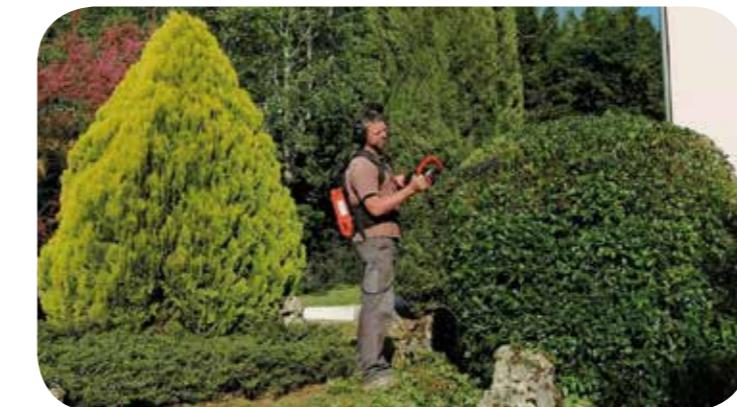
Vente directe :

- sur place les après-midi du mardi au samedi
- sur les marchés (à Gençay les 2^{èmes} et derniers jeudis du mois, à Rouillé les vendredis, à Vivonne les samedis)



PAYSAGISTE

au Courtioux



Anthony TILLET

Tél : 06 82 22 40 41 - tilletanthony@gmail.com
Aménagement et entretien.

Services à la personne. Chèque emploi
service universel.
paysagiste-tillet.fr



GRAINES TOURNESOL

à La Croix

EARL Le Pigeonnier d'Anché

Graines de tournesol décortiquées issues
de semences paysannes en 2^{ème} année de
conversion en agriculture biologique.

Vente directe : Christelle Guérin

Tél : 06 08 17 83 24

(Egalement en vente aux Pois Chiches)



SCIERIE

à Villenon

Scierie d'Anché - Tél : 05 49 42 45 56

La scierie est spécialisée dans le secteur de la literie et travaille
essentiellement pour des professionnels. Elle achète du sapin du nord
et du peuplier local.

Les éco-déchets sont vendus sous forme
de plaquettes paysagères, plaquettes pour
chaudière à bois, copeaux, sciure (également
pour les particuliers). Sur demande, il est
possible pour les particuliers de passer une
commande, notamment de volige, bardage,
lambris, plancher, terrasse, ou pour débiter un
arbre.

GÎTES À RETROUVER SUR anche.fr > RUBRIQUE ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

Vous avez une entreprise sur Anché et voulez être présent sur le bulletin municipal ou le site internet de la commune :
contactez la mairie au 05 49 42 42 77 ou anche@departement86.fr

COMMERCES ITINÉRANTS INTERVENANTS SUR LA COMMUNE D'ANCHE

ÉPICIER BIO À DOMICILE

mardi après-midi sur RDV,
07 69 64 88 27
sylvainlepicier.fr

(Vivonne)



BOULANGER

mercredi vers 10h devant
l'église
BAG'ADEL
07 82 20 94 79

(Payré)



BOUCHER-CHARCUTIER :

vendredi vers 11h devant l'église
LE PETIT BOUCHER DU COUDRET
06 20 08 83 79

(Celle L'Evescault)



www.consommants-sudvienne.fr

COLLECTE DE MOBILES USAGÉS ORGANISÉ PAR ORANGE

Déposez votre ancien mobile dans le collecteur disponible en mairie.

Vos données personnelles seront supprimées. Votre mobile sera :

- soit reconditionné et revendu au profit d'Emmaüs international
- soit recyclé et ses métaux récupérés.



DÉFI ZÉRO DÉCHET VERT

Les participants (15 familles, 15 entreprises/établissements) apprendront :

- à considérer que ce qu'on nomme «déchets verts» issus de nos jardins sont des ressources et non des déchets.
- les bonnes pratiques pour mieux gérer leurs résidus de jardin et les réutiliser sur place.
- à s'engager dans ce défi sur les 6 prochains mois de l'année 2021, en suivant un accompagnement professionnel.

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 31 juillet !

Le principe du défi ainsi que le calendrier sont à découvrir sur le site de la Communauté de Communes du Civraisien en Poitou : <http://www.civraisienpoitou.fr/difi-zero-dechet-vert-0>

Organisé par la Communauté de communes, en collaboration avec le Simer et animé par l'association Compost'Âge.



BOITES AUX LETTRES LETTERS, COLIS...

Le décret n° 2007-29 du 5 janvier 2007 rappelle que « la distribution du courrier est subordonnée à l'existence, chez le destinataire, d'une installation de réception des envois de correspondance accessible et conforme aux spécifications établies dans le respect de la réglementation en vigueur ».

Pour leur desserte postale, les bâtiments d'habitation doivent être pourvus de boîtes aux lettres à raison d'une boîte aux lettres par logement (Code de la Construction et de l'Habitation - Code des postes et communications électroniques).

Pour que la boîte aux lettres soit d'un accès facile et sûr en habitat individuel, cela suppose qu'elle doive **se situer de préférence en limite de propriété (en bordure d'une voie ouverte à la circulation publique) et à une hauteur accessible aux véhicules automobiles.**

L'arrêté n° 1802 du 29 juin 1979 rend obligatoire l'installation de **boîtes aux lettres normalisées aux normes Afnor** (Association française de normalisation) pour les constructions dont le permis de construire est postérieur au 12 juillet 1979 et pour des constructions antérieures qui ont fait l'objet d'un permis pour surélévation ou addition après le 12 juillet 1979.

Il y a deux normes : **NF D27-404** pour les boîtes aux lettres intérieures et **NF D27-405** pour les boîtes aux lettres extérieures.

La normalisation d'une boîte aux lettres répond à quatre éléments : son format, son mode d'ouverture, son identification et le système de fermeture collective (serrure compatible avec la distribution).

Pour le déploiement de la fibre, une société viendra comptabiliser les boîtes aux lettres de la commune.

Ces études préalables ont pour mission de garantir que tous les foyers et entreprises de la commune seront bien desservis par les câbles transportant la fibre optique.

TRAVAUX, CONSTRUCTION, HAIE, BOISEMENT, ABATTAGE DE BOIS, ...

Le PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) est un document d'urbanisme qui détermine les conditions d'aménagement et d'utilisation des sols au niveau de notre commune.

Le PLUI détermine les éléments de patrimoine à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural.

Avant d'effectuer une construction ou des travaux, pensez à vous renseigner à la mairie pour savoir si :

- Le projet que vous envisagez est soumis à un permis ou une déclaration
- Des règles spécifiques s'appliquent au projet
- Vous avez besoin d'obtenir une permission de travaux et / ou de voirie

Le PLUI détermine aussi les éléments de paysage (haies, boisement, ...) à protéger pour des motifs d'ordre écologique.

Avant de procéder à un abattage, pensez à vous renseigner à la mairie pour savoir si :

- La coupe de bois que vous envisagez est soumise à déclaration ou non
- Le bois est situé dans un espace boisé classé
- Vous pouvez à la suite de la coupe, défricher le bois





VIE ASSOCIATIVE ET ANIMATIONS

LES COMPAGNONS DE LA BONNE HUMEUR

Après une période compliquée et pleine de frustration, les Compagnons de la bonne humeur ont décidé de remonter sur les planches en Février prochain. C'est avec plaisir que nous nous retrouverons si les conditions sanitaires le permettent.

L'ANCHENTÉE

LE CLUB DE L'AMITIÉ

Je donne rendez-vous à tous les adhérents du club au mois de septembre si la salle des fêtes est accessible.

Si tel est le cas, je vous préviendrai par téléphone.

En attendant ce plaisir, restons prudents ; Marinette Fayoux, Présidente du club de l'amitié.

LE RELAIS EQUESTRE DE VILLENON

Le cheval est le meilleur ami de l'homme, un adage qui se vérifie tous les jours au REV. Quel meilleur compagnon que le cheval pour tisser des liens entre les gens ? L'hiver a été riche en rencontres, et l'été se promet de l'être. De nombreux projets sont en cours et seront l'objet d'événements pendant les vacances. Les balades à cheval, à poney et activités à la carte pour tout public se poursuivent.

L'ACCA

Malgré la triste période du covid, la régulation du Grand Gibier a pu se dérouler normalement. Pour ceux qui le souhaitent, le site « chasseenvienne.com » peut être consulté.

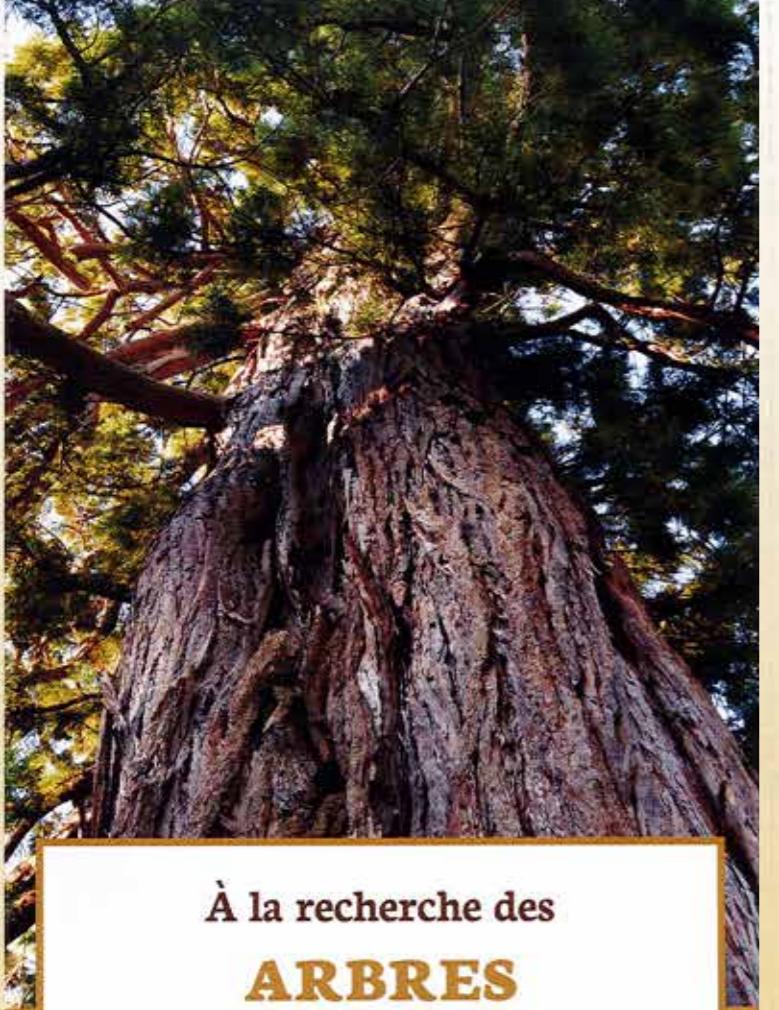
LES POIS CHICHES

Le café associatif des Pois Chiches est heureux de vous accueillir **tous les vendredis soir**. N'hésitez pas à consulter notre page Facebook (LesPoisChiches) pour vous informer de nos soirées spéciales ou des grignotages que nous vous préparons.

Nous privilégions les producteurs locaux comme la Brasserie « La Chinchée » à la Ferrière Airoux, la brasserie « La Manuf » à Poitiers, le maître artisan glacier « Angéllys » à St-Jean-d'Angély, les sachets de graines de tournesol de Christelle Guérin à Anché, et bien d'autres encore...

Vous pouvez aussi vous inscrire à notre newsletter en nous écrivant à : lespoischiches@zaclys.net
Au plaisir de vous retrouver en terrasse !





À la recherche des ARBRES REMARQUABLES de la Vienne

Qu'est-ce qu'un arbre remarquable ?

Il y a de multiples façons pour un arbre de se faire remarquer : **âge, hauteur, port, circonférence, histoire, rareté, implantation...**

Mais cette appréciation laisse bien sûr place à une certaine subjectivité !



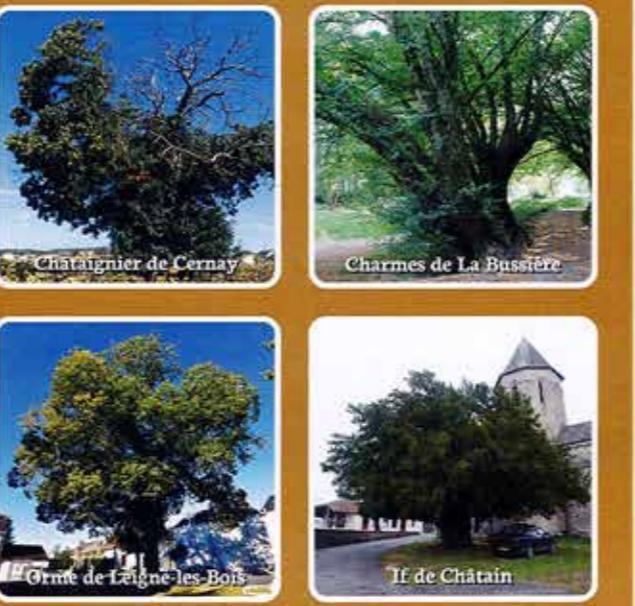
Vienne Nature

14 rue Jean Moulin
86240 Fontaine-le-Comte

05 49 88 99 04
www.vienne-nature.fr

www.facebook.com/viennenature

contact@vienne-nature.fr



Couverture : Séquoia géant d'Antoigné. Maquettage et crédits photos : Vienne Nature
Impression : Imprimerie Sipap Oudin (Poitiers).



Comment participer à l'inventaire ?

Vous possédez un arbre remarquable sur votre terrain ou vous avez vu un arbre qui vous paraît remarquable en vous promenant dans le département ?

Vous pouvez le signaler à l'association Vienne Nature. Un professionnel ou un bénévole de l'association viendra sur place recueillir des informations sur l'arbre (espèce, dimensions...).

Ce grand recensement départemental se déroulera en 2021 et 2022.

Vous pouvez signaler l'arbre :

en retournant la fiche disponible en mairie ou

- en remplissant le formulaire en ligne sur :

www.vienne-nature.fr/arbres-remarquables

(accessible également sur tablette et smartphone)



DECHETS TROUVÉS AU PRÉ DU PONT

Notre mamie nous ayant sensibilisés au nettoyage de la nature, le 10 avril 2021, nous avons pris l'initiative de nettoyer une partie de notre commune.



Nous sommes partis le matin munis de sacs poubelle afin de nettoyer la prairie et ses abords, notamment le parking et les fossés environnants. Nous avons été très surpris de trouver des dizaines de bouteilles en verre et en plastique, de la tôle et plusieurs emballages mais surtout une énorme bouée licorne, abandonnée sans pitié alors qu'elle fait rêver tant de personnes.

Merci à tout un chacun de préserver le cadre naturel qui nous est offert par la nature.

Nous espérons que cette initiative individuelle se prolonge par d'autres initiatives, qu'elles soient individuelles ou collectives, pour le bien-être de tous les habitants.

Signé Romain (17 ans) et Maxence (13 ans).

Le conseil municipal remercie ces jeunes dont l'initiative montre un engagement citoyen honorable.

LES DECHETS PLASTIQUES

Les pays développés produisent de plus en plus de déchets et le recyclage a ses limites.

L'extension des consignes de tri simplifie nos vies et augmente les quantités collectées, mais certains plastiques ne sont pas recyclables ou une seule fois. Leur traitement devient alors très compliqué, voire impossible.

Certains de ces déchets sont exportés. La Chine a décidé de ne plus les accepter.

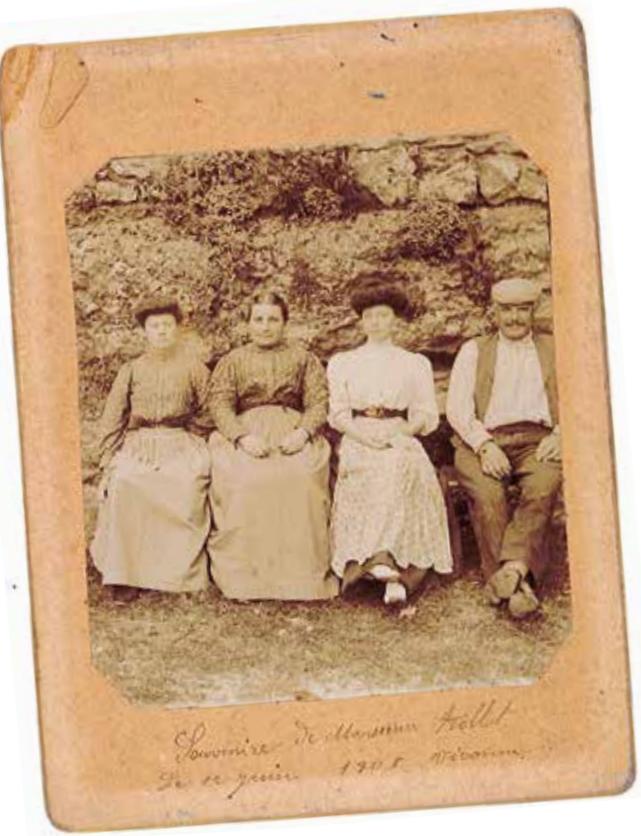
L'Europe, l'Amérique et l'Australie exportent désormais en Asie du Sud-Est (Malaisie, Thaïlande, Indonésie), mais les containers non triés ou non recyclables ne sont pas gérables. Les plastiques sont alors brûlés ou abandonnés par les entreprises à qui ils sont confiés, ce qui contamine les lieux et provoque des maladies.

Certaines autorités asiatiques ayant interdit l'importation de déchets non recyclables doivent faire face à un trafic frauduleux. Le 28 mai 2019, la ministre de l'environnement malaisienne déclarait aux pays exportateurs : «Nous exigeons des pays développés qu'ils reviennent leur gestion des déchets plastiques et qu'ils cessent de les expédier dans les pays en voie de développement.» Début 2020, la Malaisie a renvoyé au moins 4000 tonnes de déchets plastiques illégaux vers 20 pays dont 43 containers vers la France.

Apprenons dès maintenant à réduire nos déchets, si nous ne voulons pas demain vivre au milieu de nos détritus... Refuser les conditionnements à usage unique semble urgent...

Prenons conscience du problème pour agir ensemble, producteurs, consommateurs, collecteurs. Soyons tous responsables.

Source : *Le monde diplomatique n°806, Mai 2021, Déferlement de déchets plastiques en Asie du Sud-Est.*



LOCUTIONS POITEVINES

Claude Fayoux

**Tho drôle a garoché un chail
Ce garçon a lancé un caillou**

Avaie son cot'iillon terrailloux
Se dit d'une riche héritière
Avaie les pieds à la crèche ou battre son dail
Être à l'agonie
Bridaie sonch'vau per le coue
Faire le contraire de ce que l'on doit faire
Être accréité comme un jau
Être fort en colère
Fouaire un repas d'ouelle
Manger sans boire
Marie-bedasse
Femme bavarde
Souliae à pieds d'agessasse
Marcher à cloche pied

ET COMMENT COMPRENDRE CES PHRASES ÉNONCÉES À L'ORAL RAPIDEMENT ?

Eyou ka dit ka va ?
Où dit-elle qu'elle va ?

*Qu'es t o chieu tchi marche
trejours et tchi n'est jamis las ?*
La riveire

Être sur les étrolles
Être dans son lit malade (les étrolles ou trolles sont des sangles qui servaient à soutenir les bœufs ou les chevaux affaiblis par la maladie ou qui se seraient fracturés un membre important)
On le ferait sacquiae dans n'in cru de grelet
Se dit pour désigner un peureux
T'emporteras pas le coureil de la porte
Se dit d'un domestique qui se donne de l'importance

**AU CANADA,
ON RETROUVE DE NOMBREUX
EMPRUNTS À NOTRE PATOIS**
un chevau = un cheval
chaffaud = un échafaudage
tertous = tous
catin = poupée
métive, métiver = moisson, moissonner
éloise = éclair
rameuil remeuil en patois poitevin = pis de la vache
berdassou = celui qui s'occupe de choses insignifiantes qui fait plus de bruit que de besogne
frelasser = produire du bruit en parlant de corps qui se choquent

*Qu'est-o thi monte au cloché
sans ses jambes ?*
La fumaie

Qu'est thieu thi at les piaux ?
(cheveux dans la terre)
La porraie (le poireau)

*Qu'est-o thieu thi monte sur
soun' h homme pre pissiae ?*
La coussote (récipient dont on se servait pour se laver les mains)



DES PROVERBES POUR LES SAISONS

Janvier

Quand o toune en jouvraie, bonhomme abourde ton grenaie

Mars

A la Boune-dame de mars, le chareuil doit être à bas

Avril

Quand o toune en avreuil faut fonçai pipes et bareis

Septembre

A la boune dame e septembre bonne femme allume la lampe

Octobre

Quand Octobre perd sa fin, La Toussaint est au matin

Noël

A Nau sur les perrons, a Pâques sur les tisons

J'espère que vous aurez su décrire ce langage de nos ancêtres poitevins ; j'ai essayé de transcrire le plus fidèlement possible la pronciation de l'époque de ma grand-mère et grand-père.

[C.F]

LE PATOIS POITEVIN

M. Bart Télescope

Le Bulletin Municipal remercie M. Claude FAYOUX, Les Plantes de son article sur le patois poitevin inspiré par sa connaissance de la langue et le livre précieux d'un linguiste poitevin qu'il tient de feu son père Omer FAYOUX, Les Minières : *Le Patois poitevin*, de M. Emilien TRAVERS, imprimé à Chef-Boutonne en 1944. Un deuxième linguiste poitevin, M. Jacques PIGNON, né à Latillé, professeur de linguistique à la Sorbonne, auteur de *L'évolution phonétique des parlers du Poitou* (Vienne et Deux-Sèvres), Paris, 1960, 586 pp., et qui est décédé en 1965, avait rendu visite à Omer et Thérèse FAYOUX aux Minières. On lui doit la reconnaissance de la spécificité scientifique du poitevin-saintongeais. Publius Crassus, un lieutenant de César, avait conquis la première Aquitaine méridionale, entre Garonne et Pyrénées, en 55 av. J.-C. En l'an 27 av. J.-C., l'empereur Auguste avait créé la deuxième Aquitaine, la Gaule Aquitaine, qui allait jusqu'à la Loire et incluait une partie de la Gaule celtique, avec pour capitale Bordeaux, non Bourges, et le Poitou y fut rattaché. A l'époque moderne on doit au travail monumental de M. PIGNON la reconnaissance du patois poitevin, c'est-à-dire la langue, un parler d'origine occitane, dont les traits de la langue du midi sont les plus nombreux à l'est d'une ligne allant de Civray à Châtellerault. Le premier troubadour Guillaume IX duc d'Aquitaine (1071-1127) écrivit en cette langue : Farai chansoneta nueva,/Ans que vent ni gel ne plueva, qui dura jusqu'à l'annexion de la région par Philippe-Auguste en 1204 et l'imposition de la langue d'oïl depuis Paris, via Tours et le nord de la Loire. Le poitevin-saintongeais est une des 26 langues régionales qui devraient bénéficier de la proposition de loi Molac (avril 2021). Ainsi la prononciation et le vocabulaire poitevins, autant d'éléments linguistiques qui reflètent la double influence des langues d'oc et d'oïl, font-ils remonter par le son de la langue au 12-13s. et au-delà. On voyage tous les jours en poitevin sans pour autant quitter le Poitou ! Vive le français ! Vive le patois ! Vive le Poitou !

[Bart T.]

COVID 3

M. Bart Télescope

Les restrictions de l'automne ont obligé tout le monde à rester chez soi et nous n'avons pas réussi à partir quelques jours comme prévu, faute de temps et de rendez-vous qu'on ne pouvait déplacer. Tant pis, on irait à la mer une autre fois. Cependant toutes les occasions s'évaporaient peu à peu, les anniversaires ont été annulés, on s'était promis « On se reverra en 2021 ! ». Les enfants n'ont pas pu voyager à Noël avec le petit-fils que nous voyions peu, mais notre fils a fait le déplacement, il était notre cadeau. L'annulation de la Saint-Sylvestre nous a peu affectés mais des amis ont dû l'accepter avec stoïcisme car chez eux c'est le grand moment de l'année. Personne ne voyait personne, ou presque ; seules les familles non éloignées les unes des autres pouvaient encore se fréquenter. Le couvre-feu est venu à la place du troisième confinement qu'on attendait sans enthousiasme, mais on ne regrettait pas les attestations nécessaires à chaque sortie de la maison, à en perdre la raison. Le couvre-feu mit la balle dans notre cour à tous et l'élargissement éventuel des restrictions dépendait de nous. Les gouvernements de tous les pays se trouvaient déboussolés, le fiasco des masques au printemps, suivi de celui du dépistage durant l'été fit place à la pénurie de vaccins, au peu de séquençage et à l'installation d'une inquiétude grandissante chaque jour plus menaçante : minuscule voire invisible l'adversaire sournois avait toujours une longueur d'avance sur la meilleure volonté



© Claude Fayoux

des êtres humains. La meilleure chose fut de faire comme Montaigne en 1585 quand la peste arriva à Bordeaux dont il était le maire : partir le plus vite possible, aller le plus loin possible et rentrer le plus tard possible ; ce qu'on fit en réduisant sans tarder toutes les sorties non indispensables, en restant chez soi le plus possible et en ne fréquentant que le strict minimum de personnes dehors ou sur le perron. Notre région a été de nouveau « protégée » comparée à d'autres et sans qu'on sache vraiment comment cela se fit, après tout le Poitou est depuis des

L'hiver fut relativement doux avec des pics de pluie torrentielle et de grand froid de courte durée. Le Clain sortit de son lit pendant plusieurs semaines et coulait comme une rivière de chocolat au lait, il y avait du vent et le printemps arriva soudain à la mi-février au moment où les grues étaient de retour avec quelques semaines d'avance selon les anciens qui s'y connaissent. Les vacances de février commencèrent,



© Claude Fayoux

peu de gens sont partis, les hôtels, bars et restaurants étaient fermés tout comme les lieux culturels ; des concerts et représentations de théâtre furent annulés, mais les services étaient maintenus ainsi que la grande et la petite distribution alimentaire, le carburant, les soins médicaux et le courrier ; on apprit à communiquer par internet, le courrier nouveau. La lassitude s'installa au cœur des habitants, la frustration de l'absence d'être ensemble affecta tout le monde et on se rendit compte jusqu'à quel point nous sommes des êtres sociaux. Seuls les grands solitaires échappèrent à l'ennui, certains se voyaient en douce, sans les appels vidéo beaucoup auraient sombré dans la mélancolie.

Au moment d'écrire, le troisième confinement est devenu une réalité et un déconfinement

partiel a commencé, la vaccination démarre doucement, les variants de la Covid sont plus importants que l'original, il va falloir s'habituer à cohabiter avec un adversaire toujours invisible, mais de plus en plus présent et de plus en plus contagieux ; la pandémie est devenue « notre » guerre à nous avec la différence que cette guerre-là ne semble pas prendre fin. Nous ne pouvons pas baisser la garde et si nous voulons revoir nos proches, circuler et voyager il va falloir apprendre à composer avec une réalité nouvelle. Le monde d'avant a définitivement disparu : proximité physique, facilité et confort des voyages, vacances au loin, théâtres, cinémas et musées complets, consommation sans limites. A nous de gérer le monde nouveau quand il sera là ; il est déjà apparent, il demandera tout ce que nous avons de compassion,

de patience et de tolérance si nous voulons continuer de partager ensemble la planète qui n'a jamais été aussi reliée ni aussi menacée. L'humanité sait s'adapter, nous possédons les moyens nécessaires pour garantir notre survie. Nous avons toutes les cartes en main, Vive la Vie ! A nous de jouer !

[Bart T.]



© Eric Vuarnesson

ANCHÉ AU TOURNANT DES 18^E-19^E SIÈCLES

Patrick Gormally

L'illustration ci-contre provient de la mairie d'Anché. Il s'agit d'un tableau de style primitif et sans date, sans signature et sans provenance et qui indique une scène pastorale ancienne qui représente le bourg d'Anché. Peut-on déterminer la date ? Les propos qui suivent n'engagent que l'auteur, chacun peut suggérer une date à partir des détails de la scène. La carte de Levasseur (page suivante, Wikipédia) paraît aussi ; elle est de 1852 et propose quelques détails complémentaires pour notre enquête. Enfin, la photo aérienne d'Anché, faite par un administré, donne une vue intéressante.

Que peut-on remarquer dans la scène pastorale ?

- Le pont d'Anché.
- Le bourg.
- Plusieurs tours (3), le

pigeonnier à proximité du centre-bourg et un château ancien en plein centre.
• Des maisons, des pignons et des chemins qui existent toujours.
• Les bois.

Qu'est-ce qui manque ?

- La toiture de l'église et le clocher actuels.
- La route de Gençay et l'actuelle route de Champagné-Saint-Hilaire.
- Le cimetière actuel.
- Le carrefour de la route de Vivonne ainsi que les maisons aux alentours.
- Certaines maisons du bourg ainsi qu'un des passages et chemins du centre.
- Le manoir au lieu-dit « Château d'Anché », la grande maison du Plessis/route de Gençay.
- La route rive gauche du Clain vers la gare d'Anché-Voulon, Ceaux et Couhé.

Eléments de réflexion

- Le pont d'Anché date de 1788, « OLIVIER SICHERE ME FECIT » (inscription).
- Le café Paillat, plus grand ici, porte une plaque de 1565 et existait toujours en 1874 (J.PINEAU).
- Le pigeonnier date du milieu du 17^e siècle.
- Le château des d'Anché-Thibaudeau paraît derrière la mairie. Anché fut vendu en 1675 et 1689.
- On aperçoit le château des Plessis-d'Anché au-dessus du Rivau. Elle a disparu dans les années 1980.
- Le « Château d'Anché » actuel daterait de 1867.
- Le manoir du Plessis, ne paraît pas, le terrain a été acheté en 1896 ; le manoir daterait du 19^e s.
- On reconnaît plusieurs pignons au bourg et des maisons

- à l'emplacement d'autres actuelles.
- Le presbytère a subi des travaux importants en 1834 (Archives départementales). Où se trouvait-il ?
- La bâtie basse de la mairie actuelle (inscription 1776) est cachée.
- La ruelle du Cordonnier (maison du 15^e s.) est présente et le bois des Coussières se trouve au N-O.
- Le chemin des Passeroses existe-t-il dans le tableau ?
- On aperçoit le pignon de l'église basse du 12^e s., 25*X5*(X4?) M (*dimensions confirmées).
- L'église actuelle, 25X10X7 M, a été agrandie dans les années 1860-1870. La chapelle est du 15^e s.
- Les transept, travée, abside et chœur sont de 1880, les vitraux de 1861.

- Le clocher actuel date de 1836 (inscription). Le volume de l'église actuelle est 3 fois celle du 12^e s.
- La D2 de Rom à Tournon Saint-Martin (36), via Couhé-Vérac, Anché et Gençay, daterait de 1869.
- On voit le chemin de Champagné bordé d'arbres sur la rive droite du Clain, sous le cimetière actuel.
- Levasseur montre le chemin de Voulon à Anché sur la rive droite du Clain et via le gué de Sichard.
- Les inscriptions des premières tombes du cimetière datent de 1854 (Thibaudeau) et 1856 (Venault).
- La pierre sculptée du 12^e s., exposée à l'intérieur de l'église, a été trouvée au cimetière en 1860.
- Une maison du carrefour de

Vivonne, qui ne paraît pas, date de 1860 (inscription).

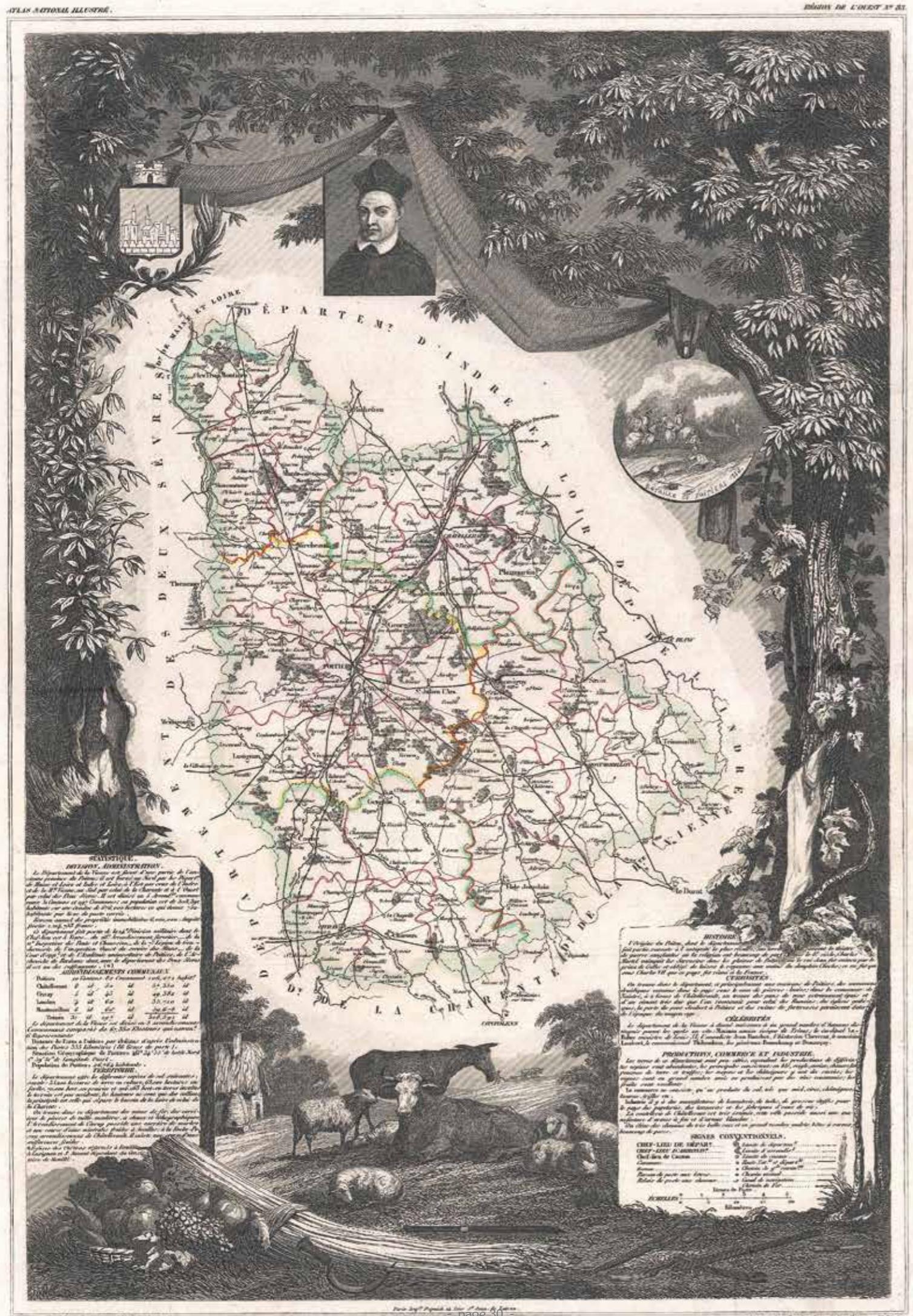
- La gare d'Anché date de la construction du chemin de fer de Poitiers-Angoulême en 1852.

Conclusion

- Chez Levasseur (1852) la D2, les routes de Vivonne, de Champagné, de la gare ne paraissent pas.
- Le pont (1788) est présent dans le tableau, le clocher (1836) est absent.
- La scène se situerait entre 1788 (le pont) au plus tôt et 1836 (absence de clocher) au plus tard.
- Le mystère demeure

[PG]





D'OSIACUM

ne origine ancienne se trouverait dans la consonance avec les noms gaulois OSEIUM, OSIACUM, associés au nom de lieu Oisy comme dans le Pas-de-Calais (62). L'étymologie d'Oisy (Ausiacus, Osiacum) s'explique par « une côte élevée » du celte : oh, hooy (« élevé », « haut », comme dans usas [noble], ill- [haut, grand] en irlandais) et de syds (« côte », « coteau », « colline », sliabh [colline]). Cela conviendrait pour désigner le camp gaulois de Sichard qui existait au-dessus du Clain à Anché avant l'arrivée des Romains et dont on devine toujours dans les contours, délimités par une palissade en bois à l'époque. Près du village de Sainte-Colombe (89), dans le vallon des Russes d'Ancy, aurait existé, durant le haut Moyen Âge, un village nommé

Anciacus. Par ailleurs à Billy-sur-Disy (58), canton de Clamecy, Oisy s'appelait en latin Anciacus.

La toponymie d'Anché évoque donc un nom de lieu-dit à la prononciation similaire et récurrente dans plusieurs régions voiant éloignées les unes des autres. Le nom de lieu fait aussi

penser à une origine qui remonte aux origines de l'écriture et de l'administration des pays par les Gaules et les Romains.

« Anché » viendrait d'Anciacus/Ansius/Antius du nom du propriétaire de la villa romaine d'Ancia. Anché (86) est mentionnée à partir de 969 dans le cartulaire de l'abbaye de Saint Cyprien (86) : *Anciacus villa in vicaria Vitvedonense*, la propriété d'Anciacus dans le vicariat ou la viguerie du lieu. Une viguerie était une juridiction médiévale administrative dans le sud de la France. Au 11e s. le lieu s'appelle Anschech.

Ancho auquel le rajout d'une terminaison féminin pluriel « as » donna Hanchae au 12e siècle. Anchais, Vendée (85420), dont la prononciation ressemble à Anché/Anscher/Hanchae, se trouve près de l'abbaye de Maillezais. L'origine du nom d'Anchenoncourt-et-Chazel (Haute-Saône, 70210), de Hanchelin (Marne, 51) et de Hänchen Coume (57220) est inconnue ; ce dernier est associé à Saint-Martin.

Des vestiges romains du 3e s. ont été découverts en 2000 aux Caultières devant les Plantes et dominant l'île de Sichard (voir les photos). Il s'agit d'un fanum, un

petit temple, et de deux tombes chrétiennes. Les sarcophages sont exposés à l'église Saint-Martin d'Anché et ils témoignent d'un des tout premiers lieux de sépulture chrétienne en France, au 3e siècle.

Patrick Gormally

D’OÙ VIENNT LE NOM D’« ANCHÉ » ?

s., officier romain et noble de la région qui correspond aujourd’hui à la Hongrie ; il a fondé l’abbaye de Ligugé en 360 et son neveu, Saint-Patrick, Romain également, a christianisé l’Irlande à partir de 432.

[PG]



© Claude Raybaud



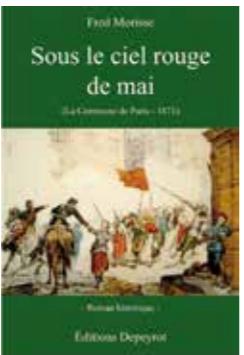
© Claude Fayoux

LA COMMUNE DE PARIS : 1871 - 2021

Patrick Gormally

On dit que Paris ne serait pas Paris sans les habitants originaires des régions et le contraire est également vrai ; notre commune compte aussi des Parisiens. Le bulletin municipal ne fait pas de publicité mais les lecteurs aiment l'histoire et on a déjà évoqué la biographie de Louis XI. Un petit éditeur parisien, Thierry Depeyrot, spécialisé dans l'histoire populaire du 13e, retrace l'histoire de cet arrondissement, un des plus peuplés de la capitale, qui a compté Aimé Césaire et Samuel Beckett parmi ses habitants. On y trouve la Bièvre, la Manufacture des Gobelins, La Salpêtrière (le plus grand hôpital de Paris), la Butte aux Cailles, la BNF, le quartier asiatique, la gare d'Austerlitz, les débuts du cinéma et un arrondissement au passé industriel : Panhard et Levassor, Beghin-Say, les moteurs d'aviation de Gnome et Rhône ainsi que les tanneurs. Les Editions Depeyrot viennent de marquer le 150e anniversaire de la Commune (1871). Depuis Bruxelles Victor Hugo, sans les avoir soutenus, a défendu la cause des Communards vaincus, dont un millier a été fusillé durant la « semaine sanglante » du 21 au 28 mai 1871 tandis que d'autres sont condamnés et envoyés au bagne. Il a perdu son siège avant d'être réélu au Sénat en 1876; les Communards ont été amnistiés en 1880.

Information : « Vous avez aimé *Un hiver de chien*, vous allez adorer sa suite : *Sous le ciel rouge de mai* !



ISBN 9791097600983
240 pages - 16 euros

Printemps 1871. Après avoir mis en déroute les armées de l'Empire, fait prisonnier Napoléon III et obtenu un armistice vécu comme humiliant par des Parisiens remontés, les Prussiens imposent des conditions draconiennes à la France, telle cette rançon de cinq milliards de francs ou la limitation des effectifs de l'armée française.

Le peuple parisien, comme d'autres en province, se sent trahi par le gouvernement et se met à rêver d'indépendance et de progrès social.

Après leur périple en ballon en plein siège de Paris, Célie, Guste et le chien Floréal sont rentrés dans leur 13e et vont vivre la suite de leurs aventures dans cette atmosphère d'espoir et d'enthousiasme mais également de peur et de mort.

[P.G.]

A voir aussi : **LES DAMNÉS DE LA COMMUNE**, documentaire sur Arte.fr construit autour de gravures d'époque.

LE « SDF » D'ANCHÉ ?

M. Bart Télescope



Pourquoi SDF? N'y voyez aucun manque de respect envers ceux qui ne peuvent se loger par leurs propres moyens, la définition du SDF. Autrement dit celui qui dort sur le canapé d'un ami, qui n'a pas le prix d'une chambre à l'hôtel, qui est dans un foyer d'hébergement d'urgence ou qui vit dehors à longueur d'année. Cela peut arriver dans la vie. Un jour, il y a une vingtaine d'années un Monsieur a passé la nuit derrière le monument aux morts. Le matin venu il a rassuré le petit attrouement qui se demandait de quoi il s'agissait. Il s'est présenté comme un homme des routes et qu'il avait apprécié les toilettes de la mairie, débarrassées alors, et le petit lavabo pour faire sa toilette. Et merci, il avait de quoi petit-déjeuner. Il voulait une grande admiration à l'abbé Pierre, une des personnalités les plus admirées des Français et dont le profil impossible à ne pas remarquer a marqué les esprits au-delà des générations.

Notre SDF d'Anché est en pierre, il « dort » dehors depuis 56 ans, c'est peu étant donné que son grand âge est de 2.000 ans, et il est connu de tous car on passe devant tous les jours ; mais souvent l'habitude fait qu'on remarque à peine ce qu'on voit quotidiennement. Alors qu'il vienne à se déplacer ou à disparaître ce serait une autre histoire. Pierre du 2e ou 3e siècle, cela lui donne pas loin de deux millénaires à une centaine d'années près. La pierre, trouvée en 1965, montre un homme debout entre deux pilastres (piliers) et surprise ! il s'agit d'un barbu !

[Bart T.]

Qui est-ce ? Un romain, un noble, un agriculteur, Anciacus lui-même, celui qui aurait donné son nom au village ? Trop âgé sans doute. S'agit-il d'un prêtre romain ? Ou chrétien ? Pourquoi n'est-il pas dans l'église alors ? Le mystère est grand, il a été emporté dans la tombe mais son regard nous observe tous les jours. Alors, après tout ce temps passé dehors par tous les temps, sous terre et maintenant exposé aux éléments depuis 56 ans ne serait-il pas temps de lui proposer enfin un gîte à l'abri à moins d'être au chaud et à côté des sarcophages, qui contenaient peut-être des contemporains à lui, et de l'ecclésiastique du 12e siècle, dont il partageait peut-être la vocation et qui sont à l'intérieur de l'église ? L'abbé Pierre entre autres s'en réjouirait certainement. Sans oublier les barbus !

André Béguier, poète anchéen

Les lecteurs connaissent les poèmes d'André Béguier, membre d'une vieille famille anchéenne et que connaissent beaucoup d'habitants. Ses textes sont variés et bien construits et ils révèlent une palette de sentiments qui va du mystère de la vie à l'amour en passant par la nature et l'imagination. Certains ont fait savoir l'estime qu'ils portent à ces écrits, primés d'ailleurs par des cercles de poètes, des jurys et des connaisseurs nationaux externes à notre commune. C'est un privilège de les partager avec les lecteurs du Bulletin municipal et avec tous ceux qui apprécient la finesse, la dextérité et la beauté de l'imagination du poète. On trouvera plus loin cinq textes, Sonneries, Réverbères, Quatre vents, Soleil d'amour et Je vous dis. Le commentaire n'a rien de pontifical et exprime simplement la réaction d'un lecteur parmi tant d'autres.



© Laurence Perthuis

Sonneries évoque un rendez-vous entre deux personnes attirées l'une par l'autre le temps d'un soir éclairé par la lune et les astres naissantes. A la musique céleste répondent des bruits plus ordinaires et terrestres. Cela rappelle l'aviateur-poète Antoine de Saint-Exupéry ou Jean Giono qui évoquent la paisible harmonie entre l'abstraite beauté des espaces infinis et le plancher des vaches au fond des vallées où des hommes et des femmes vaquent aux activités domestiques et agricoles du soir.

Réverbères évoque plusieurs personnages : l'archange, la mère et les enfants dans l'ambiance vespérale chère à André Béguier. Le poème est fait de silence, d'ombre, de nuit, de sons feutrés, de promesses, de douceur, de mystère. L'ayant lu on ne voit plus la nuit tombante de la même manière.

Quatre vents fait exploser une myriade de couleurs : gris, bleu, blanc, rouge et rose mélangées à la violence du vent et au feu du soleil au point de donner le tournis. Le poète contemple la fusion des éléments qui exprime la confusion du cœur humain.

Soleil d'amour

Le quatrième poème marie le feu de l'amour (le cœur), la nature (le soleil), l'explosion des feux d'artifices et l'excessive démonstration du paon avec le siège des émotions (le cœur) qui malgré sa fragilité ébouillante, calcine et éclate avant de prendre son élan (la danse). Oh ! Comme c'est romantique !

Je vous dis sort du plus profond du poète qui est aussi le visionnaire qui voit dans les rêves le prolongement et éventuellement l'explication de l'existence ordinaire. Il est question de lumière et d'ombre, de lassitude et de paix, thèmes chers au poète, et aussi de l'incompréhension qu'il rencontre dans le monde ordinaire qui est notre lot quotidien et que lui sait habité par une réalité au-delà des apparences.

Bonne lecture et merci André !

[P.G]

SONNERIES

-: -: -: -:

*L'archange de la nuit a des ailes coupables
L'archange de la nuit échange des baisers*

*L'archange de la nuit est une ombre qui passe
L'archange de la nuit erre sous les fenêtres.*

*L'archange de la nuit soupèse le silence
L'archange de la nuit souffle les réverbères.*

*La mère de la nuit abaisse ses paupières
La mère de la nuit endort les beaux enfants.*

*La mère de la nuit ferme les pans du soir
La mère de la nuit accouche sous les ponts.*

*La mère de la nuit veille sur la maison
La mère de la nuit regarde à la fenêtre.*

*Les enfants de la nuit s'enlacent sur les bancs
Les enfants de la nuit tournent sous les néons.*

*Les enfants de la nuit s'appellent par leur nom
Les enfants de la nuit sont tous un peu poètes.*

*Les enfants de la nuit se tiennent par le bras
Les enfants de la nuit chuchotent des serments.*

*Et le temps de la nuit sonne les heures douces
Et le temps de la nuit marque le temps qui part.*

*L'archange de la nuit règle les trains des gares
L'archange de la nuit se sauve lentement.*

*Les enfants de la nuit tournent au son des manèges
Les enfants de la nuit soufflent le sortilège*

SOLEIL D'AMOUR

JE VOUS DIS

—:—:—:—:—:—:—

*Mon amour dévorant
Je le porte à deux mains,
Je fais des soleils rouges
Aux flammes de mon cœur.
Une roue d'artifice
Et de grands feux tournants.*

QUATRE VENTS

*Tornade grise, bleue jetée par dessus bord,
Un rictus blanc de sel insulte le rivage
Et le ricochet rouge du soleil infernal,
Baigne amoureusement ses cheveux dans le port.*

*Eclatement des chairs au bout de l'horizon,
L'automne frissonnant arrache des pétales,
Des lazzis en passant ensorcellent l'église
Et la rose des vents magnétise le ciel.*

*Nord_Sud, je dirai aujourd'hui la tempête
Dans l'anse du vieux port et le flux de mon sang.
Est_Ouest je dirai, j'en ai perdu la tête
De tout ce tintamarre à ventre d'océan.*

*Et j'interrogerai , assombri despotique,
Le front hâtivement heurté contre l'écume,
Quel est ce branle bas qui traîne les étoiles
Et les pas des humains dans ce cœur à l'envers ?*

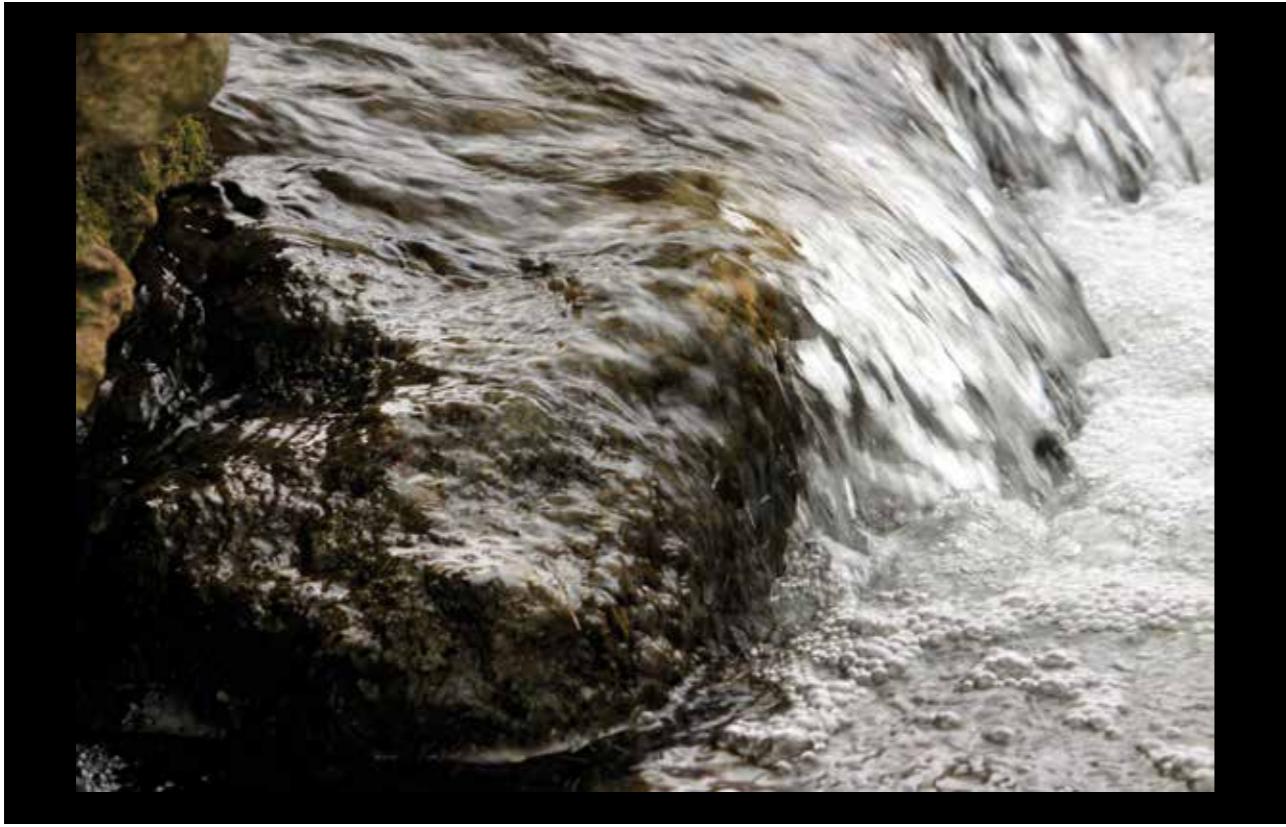
*Des flammes à queue de paon
S'étalent en froufroutant,
Parées,multicolores.
Je prends dans mes deux mains
La coupe flamboyante.
Son liquide bouillant
Me calcine les doigts.*

*Alors je les évente,
Puis pour ne pas brûler
Mon cœur éclate,gronde.
Mon enfer s'épanouit
En lettres capitales.
Faisant devant mes yeux
Dancer des mots d'amour.*

*Baladins je vous dis ces soirées qui se lèvent,
Ce grand revirement des couchants platinés,
Ce rêve propulse par delà les ténèbres
Et le grand mouvement de mon cœur lassé.
Je vous dis, je vous dis, ce rire qui se passe,
Je vous dis, je vous dis mon chant dans les espaces
Où pesamment se meut le monde d'à côté.*

*Et vous voyez bondir au bout du carrousel,
La paix des longs espoirs
Et des coeurs apaisés.
Et vous croyez cueillir un filet de dentelle
Au bout des ailes bleues
D'un papillon blessé.
Et vous croyez ma voix qui moud des songes clairs,
Sur la meule des nuits immuable tournée.
Et vous croyez mes mains,
Et vous croyez mon âme,
Qui broient des squames d'or au bord de la jetée.
Le ciel redescend et les ailes se lèvent,
Au rappel des antans,
Alors, vous arrêtez au bout des lourds sillons
Quelques chariots blancs instablement chargés,
Les bœufs qui les tiraient en bordure du fossé,
Vous regardent sourire à quelque sortilège,
La meule du destin immuable tournée
Engouffre dans le vent les ailes qui se lèvent.*

Baladins, je vous dis tout ce que sont mes rêves.



© Laurence Perthuis

**Voyez-vous
le crocodile du Clain ?**

Imprimé par l'imprimerie **Raveau**, Couhé



© Laurence Perthuis